

DELIBERATION
du CONSEIL d'ADMINISTRATION
 sur le compte administratif
dt du C.C.A.S. : DE PLANIOLES 2014

CARSAC 2015 - 03

Date de la convocation : 13/02/2015

Séance du : 19/02/2015 à 20 heures 30

Nombre de membres en exercice : 7
Nombre des membres présents : 4
Nombre de suffrages exprimés : 4
Votes Contre : 0 Pour : 4

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Guy LACOUT, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2014 dressé par M. Raymond AUJERES, après s'être fait présenté le Budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Fonctionnement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0.00	668.25
Op. de l'exercice	0.00	0.00
Totaux	0.00	668.25
Résultat de clôture	0.00	668.25

Dépenses ou déficit	Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00

Besoin ou excédent de financement :
 Restes à réaliser :
 Besoin ou excédent de financement :
 Besoin ou excédent total de financement :

2e Résultats définitifs :

668.25
668.25

3° constate les identités de valeur, avec les indications du compte de gestion relatives au ressort à nouveau, résultat d'exploitation et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie.

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

5° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations MM : CARSAC Lucette, LACOUT Guy, VARIER Sylvain, HEISER Bénédicte.

Heiser

Pour expédition conforme, le Président.

AR PREFECTURE

046-214602211-20150219-CH19022015_03-DE
 Regu le 24/02/2015

